



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

0 131 850
A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 84107811.6

(51) Int. Cl.⁴: H 01 B 13/02
H 01 B 13/26

(22) Date de dépôt: 05.07.84

(30) Priorité: 11.07.83 FR 8311523

(71) Demandeur: LES CABLES DE LYON Société anonyme
dite:
170 quai de Clichy
F-92111 Clichy Cedex(FR)

(43) Date de publication de la demande:
23.01.85 Bulletin 85/4

(72) Inventeur: Thevenon, Henri
288, rue André Philip
F-69003 Lyon(FR)

(88) Date de publication différée du rapport de
recherche: 06.03.85

(74) Mandataire: Weinmiller, Jürgen et al,
Zeppelinstrasse 63
D-8000 München 80(DE)

(84) Etats contractants désignés:
DE FR GB IT

(54) Conducteur pour câble sous-marin d'énergie et procédé de fabrication d'un tel conducteur.

(57) Conducteur pour câble sous-marin d'énergie, constitué
par au moins une couche de fils métallique câblés (50),
caractérisé par le fait que tous les fils sont câblés dans un
même sens et suivant un angle périodiquement variable.

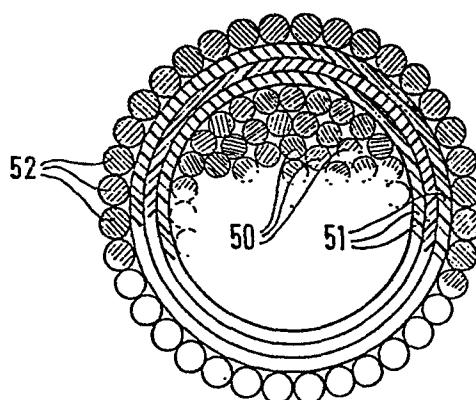


FIG. 5



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0131850

Numéro de la demande

EP 84 10 7811

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
A	FR-A-1 509 988 (HACKETHAL) * Page 2, colonne 2, alinéa 5 - page 5, colonne 2, alinéa 3; figures 1-6 *	1,4,5	H 01 B 13/02 H 01 B 13/26
A	--- FR-A-2 380 370 (GUTEHOFFNUNGSHÜTTE) * Page 7, ligne 11 - page 10, ligne 40; figures 1-6 *	1,4,5	
A	--- FR-A-1 170 046 (GEOFFROY-DELORE) * Page 2, colonne 1, alinéa 4 - page 3, colonne 2, alinéa 5; figures 1,2 *	1	
-----			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
			H 01 B
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE	Date d'achèvement de la recherche 22-10-1984	Examinateur DEMOLDER J.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention		
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date		
A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande		
O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons		
P : document intercalaire	& : membre de la même famille, document correspondant		